

OFFRE D'EMPLOI

Enseignant de piano (H/F) CDD 1 an

Employeur : Communauté de Communes Cœur de Tarentaise

Service : Ecole des arts

Grade(s) : Assistant d'enseignement artistique

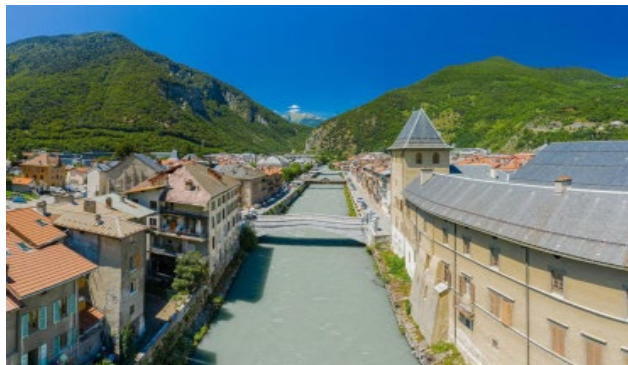
Temps de travail : Temps non complet 10 heures - CDD 1 an

Date de prise de poste : 1er septembre 2025

La Communauté de communes Cœur de Tarentaise (9 000 habitants) rassemble 6 communes autour de Moûtiers, dont Les Belleville, commune support des stations Les Menuires et Val Thorens.

Vous travaillerez dans un territoire au cœur du massif alpin, à 30 minutes en voiture des plus grandes stations de ski françaises, 1 heure de Chambéry et 1 heure 30 de Lyon Saint-Exupéry.

Le siège administratif de la communauté de communes est situé à Moûtiers (3 500 habitants), un centre -bourg commerçant, doté d'établissements publics et privés de la petite enfance au lycée, et desservi par une gare ferroviaire internationale.



Vous travaillerez dans un territoire offrant par ailleurs une grande diversité d'activités sportives, culturelles et de pleine nature.

Vous évoluerez dans une collectivité comptant 112 agents.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise mène des actions en faveur du bien-être au travail.

La politique en matière de ressources humaines est particulièrement active pour favoriser l'épanouissement de son personnel, grâce notamment à une charte du télétravail instaurée en 2017 ou encore un plan de formation. La collectivité organise également des événements communs permettant de fédérer les équipes.

- Sous la responsabilité directe du Directeur adjoint de l'École des Arts et en collaboration étroite avec les autres responsables, l'enseignant assure les cours de piano en fonction de ses compétences (classique, musiques actuelles et musiques improvisées). Il encadre des ateliers de pratique collective (musiques actuelles et/ou musiques improvisées ou autres) en fonction de la demande des usagers et des besoins du service. En fonction de ses compétences, il peut encadrer des cours de F.M./pratiques collectives.
- Il travaille avec les autres enseignants dans la perspective d'une organisation cohérente, réactive et efficace, et d'un service rendu au public le plus efficient possible. Le travail spécifique de l'enseignant sera le plus souvent possible mis en lien avec les actions du pôle culture (actions d'éducation artistique et culturelle, liens avec différentes structures éducatives, médico-sociales, culturelles, etc)
- La politique culturelle mise en place sur le territoire permet de créer de nombreux liens avec la structure d'enseignement. La direction attache une importance particulière aux liens qui seront tissés entre les différents services du pôle (médiathèque, programmation culturelle et enseignement artistique). De nombreux partenariats sont mis en place avec différentes structures culturelles régionales telles que le Dôme Théâtre, le festival de Jazz à Vienne, le CCR d'Ambronay et les différentes équipes artistiques présentes sur le territoire.

Dans le cadre des missions d'enseignement, vous assurez en lien étroit avec la direction _____ :

- Les cours de piano (de la découverte à la fin de cycle 2)
- Certains cours collectifs avec d'autres membres de l'équipe pédagogique en fonction des besoins du service. En fonction de ses compétences, il peut encadrer des cours de F.M./pratiques collectives.
- La mise en œuvre d'un travail transversal en équipe, et le développement des enseignements
- La co-construction et la mise en œuvre du projet d'établissement
- L'organisation du planning des cours, les liens avec les familles en étroite collaboration avec l'équipe de direction.
- Le suivi des parcours personnalisés de formation en étroite collaboration avec les enseignants et les élèves/étudiants concernés
- L'organisation des évaluations du domaine (dates, jurys, planning...) avec l'ensemble de l'équipe pédagogique
- Les jurys d'examens de fin de cycle
- Le suivi et l'organisation des diffusions, restitutions publiques, productions, projets pédagogiques des différentes classes et de l'ensemble de l'établissement



- Aptitude au travail en équipe /Qualités relationnelles évidentes avec tout type de public (enfants/ adolescents / adultes)
- Connaissance des textes cadres de l'enseignement artistique spécialisé
- Intérêt pour le domaine artistique et culturel
- Expérience significative dans l'enseignement de la musique
- Sens du service public
- Capacité d'écoute, d'adaptation, de médiation
- Rigueur, adaptabilité, sens de la réactivité et de l'anticipation
- Titulaire d'un D.E. souhaité
- Capacité à s'investir dans un projet culturel de territoire
- Permis B obligatoire

CONTRAINTES DU POSTE

- Représentation le soir et le weekend lors de manifestations
- Déplacements (avec remboursement)
- Pics d'activité selon les projets

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, adhésion CNAS, participation prévoyance et abonnement transport en commun, forfait sport, amicale du personnel

Poste à pourvoir 1er septembre 2025

Informations complémentaires :

Charles JANKOWSKI - Directeur adjoint de l'école des arts
07 56 21 12 76 - charles.jankowski@coeurdetarentaise.fr

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le **30 juin 2025**

par mail à recrutement@coeurdetarentaise.fr ou par voie postale :

Monsieur le Président - Communauté de communes Cœur de Tarentaise
133 Quai Saint Réal
73600 MOÛTIERS

